

### Un deuxième cas de Zika diagnostiqué dans le Var.

Marseille, le 21 octobre 2019.

Une personne atteinte de l'infection à virus Zika vient d'être diagnostiquée dans le Var. Ce qui porte à 2 le nombre de cas autochtones de Zika dans le département. Ces personnes sont aujourd'hui guéries.

*On parle de cas autochtone quand la personne a contracté la maladie sur le territoire national. Ces cas sont à distinguer des cas importés qui ont contracté la maladie à l'occasion d'un voyage en zone contaminée. Ce cas importé, à ce jour non identifié, est donc à l'origine de cette transmission. L'infection à virus Zika est une maladie qui se transmet de personne à personne par l'intermédiaire d'une piqûre de moustique tigre, à condition que ce dernier soit porteur du virus. Une transmission par voie sexuelle est également possible.*

La nouvelle personne atteinte habite à Hyères, dans le même quartier que le premier cas autochtone de Zika, signalé par l'Agence régionale de santé (ARS) Paca le 9 octobre dernier. Ce second cas a été identifié suite à l'enquête qui a été réalisée le 10 octobre par l'ARS Paca et Santé publique France auprès du voisinage. C'est ce que l'on appelle un « foyer localisé » de circulation du virus. Ces 2 personnes ont contracté la maladie suite à une piqûre de moustique tigre.

#### Que fait-on quand une personne est diagnostiquée ?

L'Agence régionale de santé, Santé publique France et l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) Méditerranée poursuivent leurs investigations (entomologique et épidémiologique) pour éviter la propagation de la maladie.

Des actions de lutte antivectorielle ont été mises en œuvre par l'EID Méditerranée, sous l'égide du conseil départemental, dans le quartier de résidence des deux personnes atteintes : recherche du moustique tigre, démoustication, placement de pièges à moustiques. Toutes ces actions ont été précédées d'une campagne d'information de la population résidant dans le quartier concerné. En parallèle, les actions de surveillance épidémiologique ont été renforcées pour identifier les personnes qui pourraient être également infectées. Les hôpitaux, les médecins généralistes, les gynécologues, les sages-femmes et les laboratoires d'analyse médicale du secteur ont été contactés pour repérer les personnes qui pourraient présenter les symptômes du Zika et les signaler à l'ARS.

Par ailleurs, pour une meilleure compréhension de cet épisode, l'ARS et SPF réaliseront une enquête de terrain complémentaire auprès de la population du quartier dans les semaines qui viennent.

#### Comment l'infection à virus Zika se manifeste-t-elle ?

Dans 70 à 80 % des cas, les personnes infectées par le virus ne développent aucun symptôme. Lorsqu'ils sont présents les symptômes peuvent associer une fièvre peu élevée, des maux de tête, des courbatures avec une éruption cutanée. La fièvre peut être absente. Il est également possible d'observer une conjonctivite et une douleur derrière les yeux. L'évolution est généralement favorable avec une guérison spontanée en 2 à 7 jours sans séquelles.

En cas d'infection par le virus Zika chez une femme enceinte, le virus peut être transmis au fœtus et provoquer dans un faible pourcentage de cas, des complications chez le fœtus.

